



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents

Question écrite n° 1644

Texte de la question

M. François Loncle attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur l'attitude des forces de sécurité (notamment la CRS 2 de Morainvilliers) et des responsables autoroutiers vis-à-vis des usagers de l'A 13. En effet, le 8 juillet 1997, un camion-citerne se renversait sur cette autoroute, au niveau de la forêt de Marly, bloquant ainsi la circulation dans les deux sens entre Poissy et Rocquencourt une grande partie de la journée. Des centaines d'automobilistes ont ainsi été immobilisés sans aucune indication d'itinéraires de dégagement. Ce n'est qu'en début d'après-midi que des dispositions ont été prises afin de répondre au désarroi des usagers. En conséquence, il lui demande quelles sanctions il compte prendre contre les responsables autoroutiers et les autorités locales en charge de la sécurité routière qui n'ont pas su faire face au problème, et quelle mesure il compte prendre afin d'éviter que se renouvellent ces carences choquantes et ces phénomènes de non assistance constatés lors d'accidents de la circulation.

Texte de la réponse

Comme le déplore l'honorable parlementaire, de nombreux automobilistes de l'ouest de la région Ile-de-France ont été bloqués dans les embouteillages, le 8 juillet dernier, après le renversement d'un camion-citerne sur la voie. Le traitement de l'accident par les services d'incendie et de secours, la direction départementale de l'équipement et les forces de l'ordre s'est déroulé en plusieurs étapes sur la journée : secours aux blessés, création d'un périmètre de sécurité, fermeture de l'autoroute, détournement du trafic, relevage du camion-citerne et enfin nettoyage de la chaussée rendue impraticable par le déversement d'une partie du produit transporté par le camion. Bien que les différents intervenants soient habitués à gérer ce type de situation, l'intervention a été fortement retardée par des contraintes techniques et géographiques particulières : d'une part, il n'existe pas toujours de bande d'arrêt d'urgence sur le secteur de la forêt de Marly, notamment au niveau des ouvrages d'art, ce qui a entravé la progression des véhicules de secours. Cette difficulté a été renforcée par l'absence de sortie ou d'aménagement permettant le demi-tour sur cette partie de l'autoroute entre Rocquencourt et Orgeval ; d'autre part, les opérations de nettoyage des produits répandus sur la chaussée ont dû être menées avec un soin particulier, compte tenu du risque de pluie annoncé pour la soirée qui aurait favorisé leur diffusion ; enfin, la violence du choc, lors de l'accident, ayant faussé l'ouverture de la citerne, il a été nécessaire de la percer manuellement pour la vider avant relevage du camion. S'agissant de l'information aux usagers, le préfet des Yvelines indique qu'il a mis en oeuvre tous les moyens disponibles pour informer les usagers, dès qu'il est devenu évident que la coupure de l'autoroute allait se prolonger. Les deux panneaux à messages variables (PMV), installés dans le sens Paris-Provence, respectivement à la bretelle d'accès à l'A 13 en venant de la RN 186 et avant la sortie Vaucresson, ont été activés pour indiquer la fermeture de l'autoroute. Le message a été annoncé également à certaines heures sur les panneaux du périphérique parisien encadrant l'accès à l'A 13, et plus généralement sur tous les PMV des voies rapides de l'ouest parisien. En complément, cette information a été relayée par les radios locales et périphériques. L'information des usagers a donc constitué une des préoccupations majeures de la cellule opérationnelle mise en place en préfecture pendant la journée du 8 juillet. Malgré cette recherche d'une gestion de la circulation le plus en amont possible de l'accident, la situation est

restée très perturbée toute la journée sur ce secteur. Il est, en effet, extrêmement difficile de gérer le trafic qui s'accumule sur tout un réseau maillé de voies rapides, quels que soient les moyens mis en oeuvre, dès lors qu'une voie aussi essentielle que l'autoroute A 13 reste totalement bloquée pendant une durée aussi longue sur une section ne comportant aucune sortie sur une douzaine de kilomètres.

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1644

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 1997, page 2461

Réponse publiée le : 15 septembre 1997, page 2988